

COMMUNE DE LUSSY-SUR-MORGES

Préavis PRÉAVIS NO 05-2026

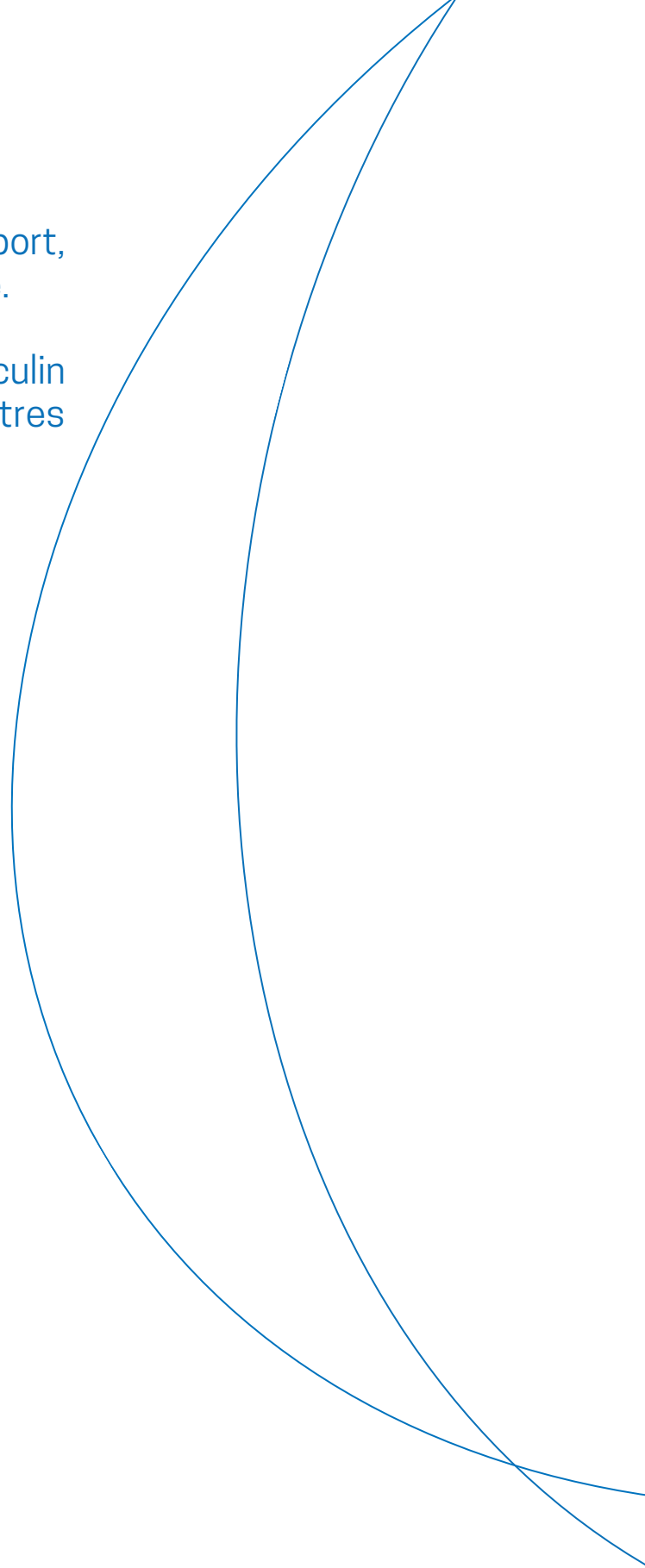
# *Rapport*

DE LA MUNICIPALITÉ  
AU CONSEIL GÉNÉRAL  
SUR LA GESTION DE  
L'ANNÉE 2025

Nom de la formation

Afin de faciliter la lecture de ce rapport, l'écriture inclusive n'a pas été utilisée.

Dans ce document, l'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.



# Municipalité

Frédéric GEOFFROY - Syndic  
(suppléant : Christophe VULLIAMY)

---

Administration générale (RH et contrôle des habitants)  
Information et communication  
Relations extérieures et intercommunales  
Finances  
Aménagement du territoire  
Informatique

Région Morges  
Ass.Syndics  
Région Morges (Comité  
urbanisation)  
UCV (AG)  
AdCV (AG)  
AIRADT (CI)  
AIEB (CI)  
ARCAM

Christophe VULLIAMY - Municipal  
(suppléant : Jean-Claude BESSON)

---

Routes  
Epuration (réseau EU/EC, STEP)  
Domaines et forêts  
Eclairage public  
Espaces verts, place de jeux, cimetière

Groupement forestier de Ballens-  
Mollens (CI)  
ASISE (CI)

Jean-Claude BESSON -Municipal  
(suppléante : Aline GICOT)

---

Police (PRM)  
Protection Civile (PCi)  
Défense incendie (SIS Morget)  
Déchetterie et ordures ménagères  
Mobilité (TPM)  
Eau (AIEB)

PRM (CODIR)  
PCi (CI)  
SIS Morget (CI)  
Région Morges (Comité  
mobilité)  
TPM (Comex)  
AIEB (CODIR)

Aline GICOT - Municipale  
(suppléant : Davide ATTANASIO)

---

Pré et parascolaire (AIRADT)  
Extrascolaire (orientation, passeport vacances, LEM)  
Ecoles (ASISE)  
Affaires culturelles et cultes  
Loisirs et tourisme  
Affaires sociales (ARASMAC, aînés, ...)

AIRADT (CODIR)  
ASISE (CODIR)  
ARASMAC (CI)  
Morges Région Tourisme

Davide ATTANASIO - Municipal  
(suppléant : Frédéric GEOFFROY)

---

Police des constructions  
Aménagement du territoire  
Bâtiments communaux  
Développement durable – Biodiversité

Région Morges (Copol environnement)

# Conseil général

Président M. Sebastian Klein  
Vice-Président Mme Alexia Lehmann  
Secrétaire Mme Véronique Grandjean

## Scrutatrices-scrutateur

Mme Emmanuelle Robert  
Mme Catherine Dupuis  
Mme Christelle Martin, suppléante  
M. Christian Pache, suppléant

## Commission de gestion et des finances

M. Patrick Ducret  
M. Pierre-Michel Gicot,  
M. Laurent Bataillard  
M. Jean-Claude Amstutz, suppléant

## Commission de recours en matière fiscale

M. Daniel Wanner, membre  
M. Denis Grand, membre  
Mme Mireille Vuillemin, membre  
Mme Ludivine Tittonel, membre suppléante

## Représentants à l'Association Intercommunale de l'Eau du Boiron - AIEB.

M. Daniel Gonvers  
M. Michel Vulliamy  
M. Daniel Wanner

## Représentantes à l'Association Scolaire de St-Prex et environs - ASISE.

Mme Sophie Gosselin  
Mme Alexia Lehmann

## Représentant-e-s à l'Association Réseau d'Accueil de Jour Dame Tartine AIRADT

M. Christophe Pannatier  
Mme Ludivine Tittonel  
Mme Anne Catherine Gonvers

## Représentants à l'Association Police Région Morges - PRM

M. Hugo Van den Hombergh  
M. Frédéric Defever, suppléant.



# Préavis municipaux

Le Conseil général a siégé à 2 reprises, le 10 juin, à la Maison de commune et le 25 novembre dans la salle du Grand conseil vaudois à Lausanne.

Préavis No 01-2025 - Comptes 2024

Préavis No 02-2025 - Rapport de gestion 2024

Préavis No 03-2025 - Arrêté d'imposition 2026

Préavis No 04-2025 - Rénovation de la STEP intercommunale. Non déposé. Retiré par Lully.

Préavis No 05-2025 - Participation au financement du projet d'assainissement et transformation partielle de la patinoire de Morges en Complexe sportif régional quatre saisons, selon le système de financement régional

Préavis No 06-2025 - Modification des statuts de l'ass. de Communes Police Région Morges

Préavis No 07-2025 - Demande d'un crédit d'étude de Fr. 58'200.-- pour la transformation de la STEP

Préavis No 08-2025 - Budget 2026

**Tous les préavis ont été approuvés**

## Administration

L'administration communale est composée de :

Mme Anick Delay, boursière. Poste à 35 %

Mme Murielle Vesin, secrétaire municipale et préposée au contrôle des habitants. Poste à 60 %.

### Informatique

#### Changement de fournisseur informatique

Au cours de l'année écoulée, le changement de fournisseur informatique s'est poursuivi. Cette transition a nécessité un investissement conséquent en temps et en ressources afin d'assurer la continuité des activités et la fiabilité des données.

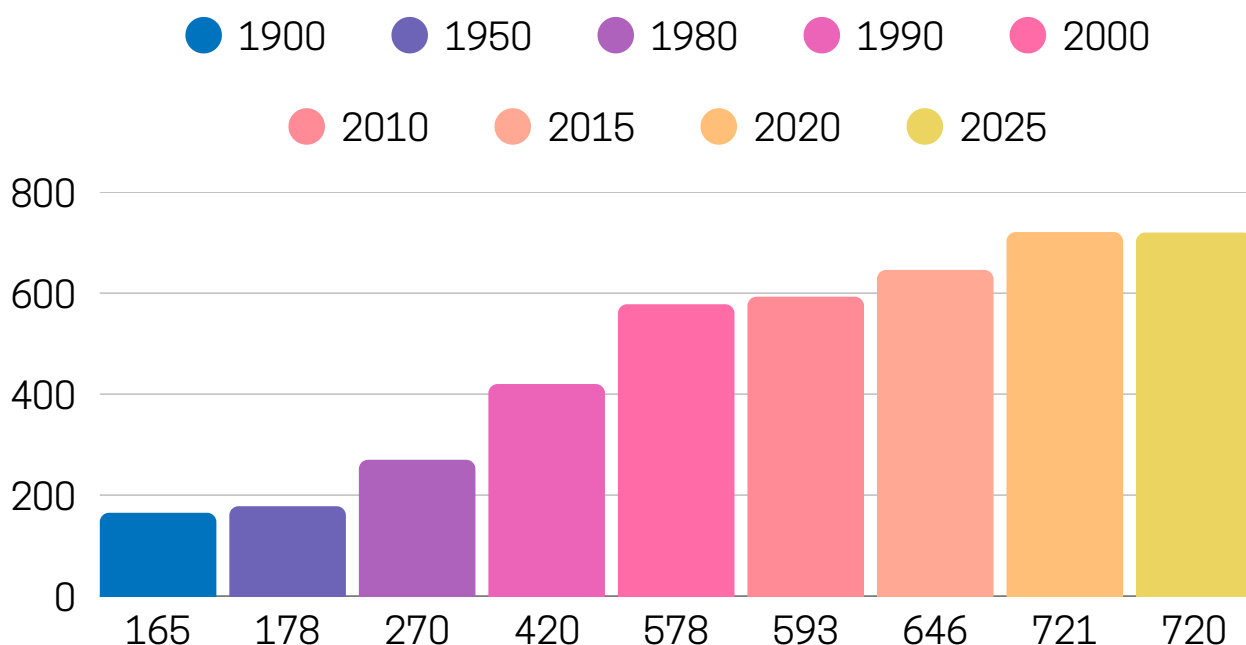
Des formations spécifiques ont été suivies par les collaboratrices, parallèlement à un contrôle attentif des données lors de la phase de migration, afin de garantir leur intégrité.

S'agissant de la greffe, le nouveau système informatique a permis la prise en main des modules relatifs au contrôle de l'habitant, des procès-verbaux, la gestion électronique des documents (GED), ainsi que partiellement le module facturation .

La migration a concerné l'ensemble de toutes les données hébergées, celles des applications métiers (contrôle des habitants, programme comptable, etc.) et aussi les boîtes Emails des collaboratrices et municipaux.

Dans le domaine de la bourse et de la comptabilité, le travail s'est poursuivi selon le modèle comptable MCH1, tout en préparant activement la future migration vers le modèle MCH2, laquelle nécessite des adaptations techniques et organisationnelles supplémentaires.

## *Statistique de la population*



## *Relations intercommunales*

### **UCV - Union des Communes Vaudoises**

L'année a particulièrement mis en lumière la mission fondamentale de l'UCV : la défense des intérêts des communes.

Entre la mise en consultation, en début d'année, de l'avant-projet de révision de la loi sur les communes et, à l'automne, la publication du budget de l'État prévoyant un prélèvement de 40 millions sur les finances communales, l'association a été fortement sollicitée. Elle s'est attachée à accompagner ses membres, à recueillir leurs avis et à faire entendre leur voix, afin de préserver leur capacité d'action. Le bilan de ces démarches apparaît à ce stade positif, et l'UCV s'en réjouit.

Les prises de position ont en effet porté leurs fruits : l'avant-projet de loi sur les communes a été retiré et sera retravaillé par le Conseil d'État. Quant aux ponctions prévues dans le budget de l'État, elles ont été largement réduites, voire supprimées selon les postes.

## **AdCV - Association des Communes Vaudoises**

Dans le cadre des consultations lancées par l'Association des communes vaudoises (AdCV), plusieurs avant-projets de loi ont fait l'objet de consultations. À la suite de ces sollicitations, un ou plusieurs membres de la municipalité ont participé activement aux échanges organisés, afin d'approfondir leur compréhension des évolutions législatives à venir et de contribuer à l'élaboration des positions communales.

Parmi les principales consultations, figurent notamment :

- Une soirée-débat à Lutry, en présence de la conseillère d'État compétente, consacrée à la nouvelle loi sur les communes
- une matinée d'étude sur la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP), animée par divers experts du domaine
- une réflexion collective sur le thème « l'école de demain », en présence du conseiller d'État en charge.

Ces participations ont permis à la municipalité de mieux appréhender les modifications envisagées et de se forger une opinion éclairée, en vue de formuler des réponses adaptées aux enjeux locaux.

## **ARCAM - Association Régionale Cossonay-Aubonne-Morges**

L'ARCAM a mis en place un système de Financement Régional (SFR). Mis en place en 2024, le système de financement régional du district de Morges est un outil qui permet, de manière volontaire, de soutenir la réalisation d'infrastructures régionales (en main communale) dans les domaines sportifs et culturels.

À la suite de l'adoption du préavis No 05-2025, la commune participera au projet d'assainissement et de transformation de la patinoire de Morges en complexe sportif quatre saisons. Il s'agit là du premier projet régional à bénéficier d'un financement via ce nouveau SFR.

Cela permettra aussi aux habitants de Lussy de bénéficier de tarifs préférentiels pour le nouveau centre.

L'ARCAM a aussi la charge de la perception de la taxe de séjour pour les communes du district.

## Région Morges

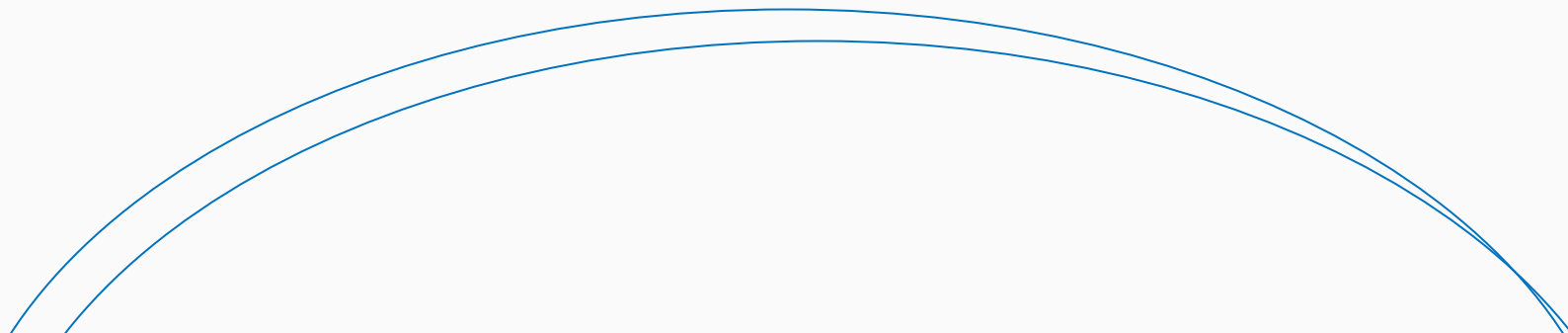
Région Morges est pilotée par un comité exécutif, une assemblée des syndics et 3 comités de pilotage pour les 3 thématiques principales traitées par l'association : Mobilité, Urbanisation et Environnement & Energie. Des représentants de la municipalité participent à ces différentes instances.

Parmi les activités de Région Morges qui ont abouti en 2025 et qui ont directement bénéficié à la commune, on peut retenir :

- Le soutien pour établir le nouveau règlement sur les arbres, et les directives qui en découlent, pour se mettre en conformité avec la loi sur la protection du patrimoine arboré (LPrPNP). Cela a permis d'établir des règlements similaires dans les 10 communes de Région Morges, mais aussi de gagner du temps et de l'efficacité pour une petite commune comme Lussy qui n'a pas les compétences en interne. L'adoption de ce règlement a été soumise au Conseil Général de mars 2026.
- Région Morges a organisé un nouvel appel d'offres groupé (group IT) pour les rénovations énergétiques des bâtiments (isolation, PAC ...) sur le même modèle de ce qui s'est déroulé les deux années précédentes pour les panneaux photovoltaïques.

## Préfecture

Il n'y a pas eu de visite du préfet dans la commune en 2025. Mais les assemblées des Syndics se sont tenues chaque trimestre. Elles sont des moments d'informations et d'échanges importants sur les sujets d'actualités pour les communes.



# Finances

Les comptes communaux 2025 se présentent comme suit :

PRODUITS Fr.	4'880'948.19
CHARGES Fr.	<u>4'880'948.19</u>
Résultat Fr.	0.00

La marge d'autofinancement 2025 est positive et se monte à Fr. 19'806.71.

## Résultat

<b>Marge d'autofinancement calculée pour 2025</b>	<b>Fr. 19'806.71</b>
./. amortissements obligatoires du patrimoine administratif	<u>Fr. -40'600.00</u>
Perte après amortissements obligatoires	Fr. -20'793.29
./. amortissements extraordinaires	Fr. 0.00
+ prélèvement au fonds de réserve « déchetterie »	Fr. 8'229.00
+ <u>prélèvement au fonds de réserve générale</u>	<u>Fr. 12'564.29</u>
<b>Résultat final 2025</b>	<b>Fr. 0.00</b>

Les comptes de la commune présentent donc une marge d'autofinancement juste positive à Fr. 19'806.71 et un résultat équilibré de couverture des charges après un prélèvement à la réserve de Fr. 12'564.29 pour couvrir la perte réelle de l'exercice 2025.

Il est à relever que, même si la marge d'autofinancement est petite, elle est positive après 2 ans d'autofinancement négatif.

**19'806.71**

MARGE  
D'AUTOFINANCEMENT

**0.00**

RESULTAT  
FINAL

# Aménagement du territoire

La révision de la zone artisanale a débuté. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un Plan Partiel d'Affectation (PPA), outil d'aménagement du territoire permettant de préciser les règles d'utilisation des sols et les conditions de construction pour cette zone spécifique.

Le bureau d'urbanisme ABA partenaires SA est chargé d'accompagner cette démarche, en assurant la coordination entre les différents acteurs cantonaux et régional - ARCAM.

La commune a reçu un retour positif, et sans aucune remarque à la suite de l'examen préliminaire soumis au canton. Il va être possible, dès début 2026, de développer le projet complet de la révision du plan d'affectation de la zone d'activité en Blaçon en vue de l'examen préalable du Canton.

## Police des constructions

Les projets ci-dessous ont été mis à l'enquête publique :

LussyOne/ Swisscom	correction radiocommunication mobile existante	E1-2025	Permis de construire
M. Borgeaud Mme Ritter	transformation grange	E2-2025	Permis de construire
M. et Mme Fivaz	Fenêtres, remplacement et agrandissement	D4-2025	Permis de construire
Mme Lambelet	Rénovation et isolation de la toiture existante	E4-2025	Permis de construire
Vincent et Elianne Crottaz/Prisme	Rénovation totale, création 4 appartements et garage 6 places de parc	E5-2025	Synthèse cantonale négative. Permis de construire refusé
Vincent et Elianne Crottaz/Prisme	Construction d'un bâtiment de 5 appartements et d'un garage souterrain de 5 places	E6-2025	Synthèse cantonale positive, mais préavis défavorable de Monuments et Sites VD, ainsi que 3 oppositions. Permis de construire refusé

# Épuration - Voirie

## Valorsa

Notre Commune est actionnaire de VALORSA SA depuis 1996. Nous partageons la propriété de ce périmètre de gestion des déchets avec 94 autres Communes du Canton. La loi vaudoise ainsi que le Plan cantonal de gestion des déchets (PGD) enjoignent les Communes à se regrouper, afin d'avoir les capacités commerciales, techniques et communicatives nécessaires pour gérer des déchets. Action d'autant plus nécessaire que les déchets évoluent constamment en termes de quantité et de qualité.

Notre Commune est indirectement propriétaire de TRIDEL SA, usine cantonale de valorisation thermique et électrique des déchets (UVTD), puisque VALORSA est actionnaire à hauteur de 36,03%, le restant étant partagé par les 3 autres périmètres GEDREL (Lausanne et périphérie), SADEC (La Côte) et STRID (Nord vaudois).

## Coup de balai

Afin de sensibiliser la population au « littering » (jetés sauvages), la commune a organisé, conjointement avec la Commune de Lully, « Le Coup de Balai ». Les participants ont pu sillonner le territoire communal à la recherche de déchets sauvages. La matinée s'est achevée par un moment convivial avec des grillades au Refuge de Lully.

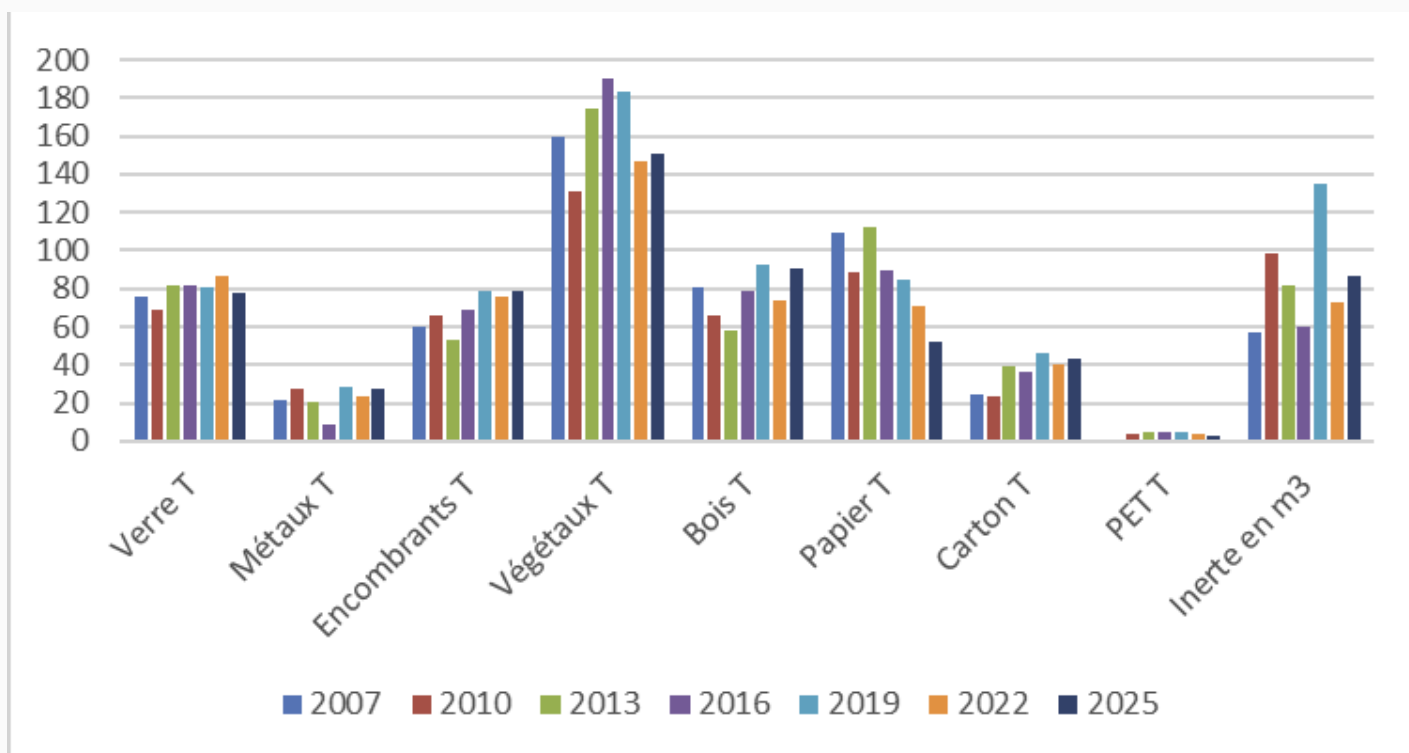
## Déchets ménagers



Depuis juillet, la collecte spécifique des biodéchets a été mise en place. Elle permet de valoriser les déchets organiques (restes de repas, épluchures, produits laitiers, etc.) par méthanisation à l'usine Eco-recyclage SA de Lavigny, où ils sont transformés en biogaz.

Les usagers peuvent déposer leurs biodéchets, en vrac ou dans des emballages biodégradables dans les conteneurs dédiés des six Ecopoints disposés sur tout le territoire communal. Une information pratique a été diffusée dans l'édition du Lussy INFO #2 pour expliquer les modalités de tri et localiser les points de collecte.

## Déchetterie intercommunale



## Voirie

La Collaboration avec le service de voirie de la Commune de Yens fonctionne à la satisfaction des deux communes. 68,5 heures ont été effectuées par la voirie de Yens pour différentes tâches : nettoyages des routes, feuilles mortes, grilles, salage, désherbage du cimetière.

Le nettoyage hebdomadaire des fontaines était effectué depuis des années par Mme Paulette Chiuminatti. La Voirie de Yens n'a pas la disponibilité de le faire à la même périodicité. Après un essai durant l'été 2025, cela s'est avéré insatisfaisant. Une autre solution est à l'étude.

## Canalisations

En 2025, le réseau communal comprend 13 chambres doubles qui doivent être mises en conformité (une chambre double sur un réseau de canalisation est un ouvrage d'assainissement unique qui intègre les collecteurs distincts des eaux usées et des eaux claires dans un seul regard de visite - Le risque de ces ouvrages est que l'un des réseaux déverse ses eaux dans l'autre réseau).

Il a été décidé de mettre en conformité ces chambres doubles et ces travaux ont été effectués en fin d'année 2025. Ils ont consisté en la pose d'un couvercle étanche amovible en PE sur les eaux usées afin d'éviter un déversement dans les eaux pluviales. Des travaux préalables de génie civil ont été nécessaires afin d'adapter les chambres et de permettre la pose des couvercles.

La commune a mis en place, depuis 2023, des campagnes annuelles de curage et d'inspection par caméra des collecteurs communaux d'eaux claires et d'eaux usées. Le territoire communal a été divisé en quatre secteurs. En 2025 le secteur C a été curé et inspecté par la société Tinguely durant le mois d'août. Le secteur C est situé entre la route du Bon et la route de Saint-Prex. Il comprend 1'785m de canalisations d'eaux usées et 2'465m de canalisations d'eaux claires pour un total de 4'250m.

Années de curage (m')

Secteur A - 2023 - 2'410

Secteur B - 2024 - 3'510

Secteur C - 2025 - 4'250

Secteur D - Campagne prévue en 2026 - 3'450

## Epuration - STEP Lully-Lussy

La rénovation de la station d'épuration (STEP) a été présentée dans le préavis n°07-2025, qui sollicitait un crédit d'étude de Fr. 58'200.-- pour sa transformation. L'étude a notamment évalué l'abandon du phragmicompostage au profit d'un système de déshydratation des boues, ainsi que divers aménagements complémentaires.

Plusieurs variantes avaient été examinées, dont le raccordement à la STEP de l'ERM (Morges) ou le transport des boues liquides. Finalement, la déshydratation des boues sur site s'est imposée comme la solution la plus avantageuse sur le plan économique. Cette option permettrait à la STEP de Lully-Lussy de se conformer aux exigences actuelles à moindre coût, tout en valorisant une infrastructure encore non amortie à fin 2026.

## Maison de commune

Entretien courant.

## Eglise

Entretien courant .

## Refuge

Le refuge est régulièrement loué toute l'année et nécessite donc quelques travaux d'entretien courant.

## Ancien collège

Une préétude a été réalisée par le bureau ABA Partenaires SA. Elle visait à examiner la faisabilité de la création d'un ou deux appartements, ainsi que la réfection, voire l'extension, de la crèche-garderie Dame Tartine, y compris l'amélioration de l'isolation du bâtiment.

Cette démarche a permis à la Municipalité de disposer des éléments nécessaires pour affiner sa demande de crédit d'étude en vue de ces transformations. Un préavis en ce sens a été déposé au printemps 2026.

L'appartement existant étant vacant, il a par ailleurs pu accueillir temporairement une famille de Lussyfers ayant perdu son logement à la suite d'un incendie.

## Forêts

Rapport du garde-forestier

La pluviométrie fut relativement bonne cette année, toutefois le manteau neigeux a fait défaut une grande partie de l'hiver et les températures sont restées clémentes, les larves de bostryches ayant survécu à l'hiver, les attaques furent conséquentes cet été.

Une bonne demande sur le marché a permis d'écouler la totalité des bois exploités. Les prix du marché, quant à eux, furent à la hausse.

Pour ce qui concerne les coupes de bois sur le territoire de la Commune, nous pouvons affirmer que la problématique du bostryche n'a pas été d'actualité au vu de la faible présence de l'épicéa sur le territoire communal.

Cependant, une grosse coupe de bois a été réalisée du côté de la Vignette dans le cadre du programme d'entretien des forêts protectrices du 15ème Arrondissement forestier pour lequel la Commune fonctionne comme Maître d'œuvre. Ce sont donc 217 sylvies qui ont été prélevées dans un chantier de coupe de bois englobant des parcelles de forêts privées et communales. À savoir que la sylvie est une unité de mesure propre à la sylviculture suisse exprimant le volume en bois d'un arbre sur pied.

Le principe de ce projet est que la Commune territoriale fonctionne comme Maître d'œuvre, elle paye les factures, encaisse la vente des bois ainsi que les subventions fédérales et cantonales qui permettent de couvrir le déficit. Le coût d'exploitation de ces bois se monte à Fr. 21'350.-. Les ventes à Fr. 15'400.- et les subventions à Fr. 5'145.-.

Le solde négatif de Fr. 805.- correspondant à une partie du chantier situé sur une parcelle communale hors de la zone « forêts protectrices » et donc non subventionné.

Des travaux d'entretien de jeunes peuplements ont été réalisés sur une surface de 0.47 ha et pour un montant de Fr. 1'125.-.

## **Routes**

Pas de travaux particuliers.

## **Place de jeux**

Plusieurs éléments de la place de jeux présentent des signes de vétusté et d'usure avancée, nécessitant des interventions fréquentes de maintenance, telles que le reboulonnage ou le remplacement de pièces. À moyen terme, une réflexion globale sur l'avenir de cet équipement s'impose, afin de garantir aux enfants un espace de jeu sûr et fonctionnel, la situation actuelle ne permettant pas de maintenir ces conditions de manière durable.

## **Espaces verts**

Le cèdre du cimetière a dû être abattu pour des raisons sanitaires. Il a été remplacé par un Arbre de fer (*Parrotia Persica*), remarquable par son feuillage automnal.

## **Eau - AIEB**

La conduite d'eau potable située dans le Chemin de la Riettaz à Lussy-sur-Morges est la principale artère pour acheminer l'eau venant d'Etoy/Buchillon vers le réservoir du Bon. D'autre part, cette conduite est vitale pour alimenter en eau potable toute la zone d'habitation située à l'Est du village. Cette liaison, assurant le transit de l'eau potable d'Ouest en Est, est essentielle pour le bon fonctionnement du réseau.

Les travaux permettront de remplacer d'anciennes conduites qui présentaient des risques croissants de fuites ou de ruptures, pouvant pénaliser l'exploitation du réseau et des ressources, ainsi que les habitants directement raccordés à ces conduites.

Grâce à ces travaux, l'avenir est garanti en adaptant le calibre de l'artère principale aux conditions futures et en optimisant les alimentations en cas d'intervention sur le réseau. Ces améliorations représentent une avancée significative pour l'état des équipements dans le secteur concerné.

## Eclairage public

Entretien courant.

# Mobilité

## TPM - Ligne 703

Ligne	Fréquentation 2024	Fréquentation 2025	Evolution
703	444 453	469 694	+5,6%



### Nouveau garage-dépôt MBC

Sources MBC

- Surface de terrain : 16'500 m<sup>2</sup> - Surface bâtie : env. 6'700 m<sup>2</sup>
- Surface de plancher : env. 19'000 m<sup>2</sup> - Volume bâti : env. 110'000 m<sup>3</sup>
- Nombre de bâtiments : 2, reliés par le sous-sol
- Capacité : Remisage et entretien d'une centaine de bus urbains et régionaux (dont 40 articulés).
- Objectif stratégique : Tripler la part modale des transports publics (de 10% en 2017 à 30% d'ici 2030).
- Durabilité : 3'000 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques (718 MWh/an), géothermie (60 sondes à 250m de profondeur), Minergie-P pour les locaux, recyclage des eaux.
- Personnel : Locaux modernes, espace fitness et 4 salles de repos individuelles pour la qualité de vie au travail.
- Investissement : 99,8 millions de francs, financés par les MBC avec une garantie cantonale et fédérale. Les coûts d'exploitation sont assumés pour trois-quarts par les communes des transports urbains de Morges, et pour un quart par le Canton de Vaud et la Confédération.
- Calendrier : Pose première pierre (juin 2022) / Fin gros œuvre (août 2024) / Inauguration (6 décembre 2025) Mise en service (14 décembre 2025).

# Sécurité publique

Extrait du rapport d'activités 2025

## ORPC - Protection civile - District de Morges

En 2025, l'Organisation régionale de Protection civile District Morges a confirmé sa solidité opérationnelle et sa capacité à répondre aux exigences d'une année dense et variée. Qu'il s'agisse d'interventions réelles, d'engagements planifiés ou d'entraînements exigeants, nos membres ont démontré un professionnalisme constant et une préparation à toute épreuve.

La Présence sur le Tour de Romandie, la Fête fédérale de Gymnastique, les 222 ans de la Police Région Morges, Recherche d'une personne disparue, avec des moyens spécialisés comme les drones, appels téléphoniques et visites aux aînés durant les canicules, inondation à Morges, thématique opérationnelle comme la prise en charge et l'accompagnement de personnes en situation de handicap, les moyens de pénétration dans les décombres.

Du 7 au 11 avril s'est déroulée la campagne des contrôles périodiques des abris privés. Avec 30 astreints par jour, nous avons effectué 161 contrôles dans les communes de Denens, Lonay, Lully et Romanel-sur-Morges.

# 361

EFFECTIF AU 31.12.2025

# 2889

JOURS DE SERVICE BAT. MORGES

# 2381

JOURS DE COURS DE RÉPÉTITION

# 478

JOURS DE SERVICE IFC  
(INTERVENTIONS EN FAVEUR DE LA  
COLLECTIVITÉ)

# 30

JOURS DE SERVICE ISU  
(INTERVENTIONS EN SITUATION  
D'URGENCE)

## **222 ans de la Police de Morges**

La fête fut belle ! Ce samedi 14 juin 2025 laissera une empreinte mémorable. Tous les ingrédients étaient réunis pour assurer le succès de cette journée : une météo radieuse, des partenaires engagés, des visiteurs curieux et participatifs ainsi que des collaboratrices et collaborateurs, toutes et tous très motivés pour partager des moments conviviaux et présenter leurs activités.

## **Passation de commandement**

Après six années à la tête de la Police Région Morges, le Commandant Clément Leu, a décidé de se tourner vers de nouveaux défis professionnels et a présenté sa démission pour le 30 septembre.

À l'issue du processus de recrutement, le Comité de direction a promu le Capitaine David Stauffer, Chef État-major et Commandant remplaçant, à la fonction de Commandant, avec le grade de major. Convaincu du travail accompli par Monsieur Stauffer, ainsi que de l'importance d'assurer une continuité au sein du Corps de police et d'en poursuivre le développement, le Comité de direction a décidé de lui confier le commandement de la Police Région Morges à compter du 1er octobre.

Dans le cadre de la campagne de lutte contre les incivilités « J'M ma Région... », la brigade PCP a effectué des présences sur les divers lieux de regroupement, notamment les plages et les parcs. Cette opération s'est déroulée durant la période estivale, pendant laquelle une campagne d'affichage a également été réalisée sur le réseau de la Ville de Morges, les semaines 27 et 28 ainsi que sur les panneaux d'affichage de la SGA sur l'ensemble du secteur, durant les semaines 25 à 28.

- 123 contrôles effectués
- 214 heures de présence
- environ 900 personnes sensibilisées
- 12 avertissements notifiés.

## **Campagnes et actions ciblées**

La campagne de prévention contre les arnaques aux faux policiers a été poursuivie tout au long de l'année 2025, avec une approche structurée et multicanal. Neuf conférences ont été organisées auprès des associations locales dans les communes du secteur, notamment pour informer les personnes âgées, public cible privilégié de ces arnaques.

Un « café contact » a été organisé à Tolochenaz, permettant à une dizaine de citoyens, majoritairement âgés, de bénéficier d'un échange direct sur les arnaques aux faux policiers ainsi que les cambriolages.

Des supports d'information, tels que des flyers et des brochures de prévention, ont été mis à disposition dans les administrations communales et publiques. Ces actions ont permis d'accroître la visibilité et d'améliorer la sensibilisation de la population.

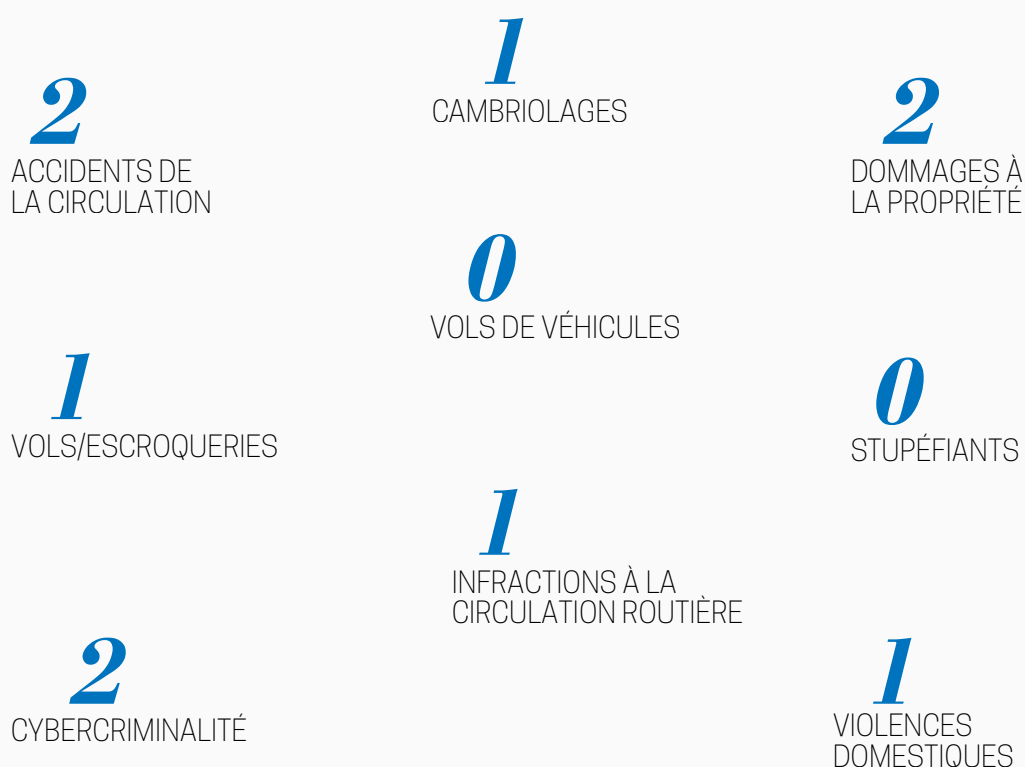
En conséquence, plusieurs individus se faisant passer pour des policiers ont été arrêtés, notamment parce que les victimes potentielles ont su identifier les signes d'arnaque et ont réagi avec prudence face aux sollicitations téléphoniques ou numériques.

Depuis le changement d'heure (été-hiver) et pendant la période des Fêtes de fin d'année, une hausse des cas de cambriolages est constatée. Afin de sensibiliser les citoyens à ce phénomène et leur offrir des outils permettant de diminuer les risques, la brigade PCP a mis en place une campagne de prévention.

Pour cette occasion, un nouveau visuel a été créé et valorisé sur notre site Internet, et des affiches ont été posées sur le réseau de la Ville de Morges.

Durant cette campagne, la brigade PCP a tenu 14 stands de prévention sur l'ensemble du secteur (déchetterie, centres commerciaux, stations-service et durant les marchés hebdomadaires). Plusieurs centaines de personnes ont été rencontrées et sensibilisées à cette thématique.

## ÉVÉNEMENTS SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL



## Service Incendie et secours du Morget

Extrait du rapport d'activités 2025

Dès le 1er mai 2025, le Major Nicolas Houlmann a repris le commandement du SIS Morget, succédant au Major Thierry Charrey. La Direction tient à saluer son engagement, son professionnalisme et le travail accompli durant ses six années de service au sein du SDIS. Ayant précédemment exercé la fonction de Quartier-Maître pendant plus de quatre ans, cette transition s'est effectuée dans une logique de continuité, tout en intégrant une phase d'adaptation et de développement pour l'organisation.

Dans ce cadre, un nouveau Quartier-Maître, le Caporal Fabrice Dupuis, a été nommé dès le 1er juillet 2025. Son intégration a permis d'assurer une reprise efficace des responsabilités liées à cette fonction, essentielle au bon fonctionnement du SDIS.

Un changement est également intervenu le 1er octobre 2025 concernant la fonction de remplaçant du commandant. La Direction remercie le Caporal Jean-Philippe Küffer pour son investissement et sa disponibilité dans l'exercice de cette fonction, et adresse ses félicitations à son successeur, le Caporal Fabrice Dupuis, pour sa nomination.

Sur le plan opérationnel, l'année écoulée a confirmé l'impact des aléas naturels sur la région et le canton. Les nombreuses interventions liées aux inondations ont particulièrement sollicité les effectifs et les moyens. Ces événements rappellent l'importance de maintenir en permanence un état opérationnel stable et performant, afin de garantir la disponibilité des ressources nécessaires et de répondre efficacement aux missions confiées.

# Feu de villa

16.06.2025

Lussy-sur-Morges



# Affaires sociales

## AIRADT - Association Réseau d'accueil Dame Tartine/

### Personnel et places d'accueil

Extrait préavis comptes 2025

#### Collectif :

Préscolaire (46 semaines d'accueil par an)

12,41 EPT à Yens et 6,50 EPT à Lussy et 1,55 EPT de chefs de site (0,95 à Yens et 0,60 à Lussy) et une intendance à 0,80 EPT. Compté dans ces EPT, nous avons un apprenti à Yens, un apprenti à Lussy de même que 2 personnes en formation selon l'art. 32 OFPPR, deux personnes en formation en emploi à l'ESEDE. À cela s'ajoutent des stagiaires préalables sur les deux sites ponctuellement (Hors EPT).

Places autorisées : préscolaire : 66 places réparties sur deux sites.

Parascolaire multisites (42 semaines d'accueil par an)

7,49 EPT effectif à Yens et Denens dont un chef site pour les deux institutions à 100% effectif.

Places autorisées : 123 places (87 Yens + 36 Denens).

Total EPT (structures collectives) : 28,75 EPT.

#### Familial

3 AMF sur 38 semaines d'accueil avec des taux variant entre 10% et 80% et en moyenne 5 places chez chacune d'entre elles.

#### Direction et administration réseau

1 EPT direction et coordination AMF, 0,5 EPT adjointe et dès août 2025, augmentation de 10% pour l'adjointe et nouvel engagement à 20% pour un support administratif et RH.

Nombre d'enfants accueillis (décembre 2025)

Toutes structures confondues : 262 enfants.

Préscolaire : enfants DTY 51 enfants et DTL 29 enfants

Parascolaire : enfants UAPE Yens 115 enfants et UAPE Denens 39 enfants)

AMF : 28 enfants.

78 familles bénéficient de rabais fratries pour 2 enfants et 6 familles avec des rabais pour 3 enfants

Nombre d'enfants de 0-12 ans sur le territoire de l'AIRADT (31.12.2025)

- Yens : 188 enfants de 0 à 12 ans et 1491 habitants. 118 enfants fréquentent les structures d'accueil de jour, soit plus de 60% des enfants de 0 à 12 ans de la commune concernée.
- Denens : 108 enfants de 0 à 12 ans et 753 habitants.

**53.7%**

ENFANTS DE 0-12 ANS  
RÉSIDENTS SUR LE  
TERRITOIRE DE L'AIRADT  
UTILISENT LES STRUCTURES  
D'ACCUEIL DE JOUR

49 enfants de Denens fréquentent les structures d'accueil de jour, soit 45,37% des enfants de 0 à 12 ans de la commune concernée.

- Villars-sous-Yens : 82 enfants de 0 à 12 ans et 603 habitants. 36 enfants fréquentent les structures d'accueil de jour, soit 43,9% des enfants de 0 à 12 ans de la commune concernée.
- Lussy : 105 enfants de 0 à 12 ans et 720 habitants.

### **Structures parascolaires et préscolaires**

Remplissage des structures parascolaires (31.12.2025)

#### YENS UAPE :

Prestation du matin : 24 places et 12 places les mercredis et vendredis ; taux de remplissage moyen : 90%

Prestation de midi : 87 places sauf mercredi 24 places ; taux de remplissage moyen : 83,2%

Prestation de l'après-midi : 60 places sauf vendredi et mercredi 36 et 12 places ; taux de remplissage moyen : 91,2%

#### DENENS UAPE :

Prestation du matin : 12 places, taux de remplissage moyen 11,89% (1 à 2 enfants selon le jour et aucun le mercredi).

Prestation du midi : 14 places sauf mercredi 12 places, taux de remplissage moyen 81,58%.

Prestation de l'après-midi : 12 places sauf mercredi 12 places, taux de remplissage moyen 90%.

Accueil communal des R17 et R18 :

Cette structure de 15 places est remplie à 90% tous les jours d'ouverture.

#### Remplissage des structures préscolaires (31.12.2025) :

Yens DTY : 27 places occupées sur 28 places ouvertes.

Lussy DT : 14 places occupées sur 12 places ouvertes

L'intégration de la Commune de St-Prex et de ses structures dans le réseau de Dame Tartine à la suite de l'acceptation des différents conseils généraux, communaux, et du Conseil intercommunal a demandé un travail conséquent.

Le Comité directeur (CoDir) tient à souligner l'excellente collaboration avec la commune de St-Prex, et plus particulièrement avec Monsieur Anthony Hennard, municipal en charge de l'accueil préscolaire et parascolaire.

Toutefois, la reprise de la structure de Saint-Prex suscite certaines préoccupations. Dans ce contexte, la Direction et les collaborateurs du Cerf-Volant font part de réserves, et le climat actuel peut être qualifié de sensible. Les membres du CoDir sont pleinement conscients de la nécessité d'accompagner cette phase avec une attention particulière, afin de favoriser un climat de confiance et de sérénité.

Enfin, il est important de reconnaître la difficulté rencontrée par Madame Sandrine Schaad et Madame Véronique Grandjean pour obtenir de l'AJEMA les subventions en leur possession, afin de pouvoir établir le budget 2026. Ce retard a causé un envoi tardif des contrats aux familles de St-Prex.

# ASISE - Association scolaire de Saint-Prex et environ

Extrait préavis comptes 2025

La rentrée scolaire en août 2025 s'est bien déroulée et on a pu dénombrer 1'066 élèves (1'136 en 2024) répartis dans 57 classes (59 en 2024).

L'année écoulée a été marquée par une transition complexe à la suite du changement de prestataire pour nos transports scolaires. Ce choix, dicté par les obligations légales liées aux marchés publics, a conduit à l'attribution du mandat à l'entreprise Taxis Romontois.

Face aux défis opérationnels rencontrés, la Direction et les membres du Codir se sont mobilisés à travers de nombreuses séances extraordinaires et des interventions de terrain.

- Afin d'assurer le démarrage et le suivi de la prestation, plusieurs actions clés ont été menées :
- Planification préventive : Réception du Directeur, M. Wachowiak, pour aborder les inquiétudes liées aux délais de livraison des véhicules et au recrutement du personnel.
- Logistique : Visite technique du futur site de stationnement des bus à Villars-sous-Yens.
- Validation des parcours : Réalisation de trajets tests avec les chauffeurs pour valider les itinéraires et les temps de passage.

Malgré ces préparatifs, des difficultés importantes sont apparues, nécessitant des mesures de régulation strictes :

- Exigences de mise en conformité : Plusieurs séances de crise ont été tenues avec la Direction des Taxis Romontois pour exiger des améliorations immédiates concernant le respect des horaires, la sécurité des passagers et le professionnalisme du personnel de conduite.
- Interventions sur le terrain : Face à des tensions croissantes (comportements inadaptés d'élèves et réactions inappropriées de certains chauffeurs), les membres du Codir ainsi que Monsieur Chèvre, notre nouveau TSP, sont intervenus directement dans les bus pour analyser la situation et apaiser le climat.
- Médiation : Une rencontre tripartite entre la Direction des TR, le Codir et les chauffeurs a été organisée pour définir des solutions concrètes.

## Situation au 31 décembre 2025

À la suite de ces interventions et dans une volonté de garantir un service de qualité, un renouvellement complet de l'équipe de conduite initiale a été effectué. Les trois chauffeurs présents au démarrage du mandat ont tous été remplacés au 31 décembre 2025.

## **Lussy-Loisirs et Lussy-Run**

Lussy-loisirs propose, comme chaque année, une palette d'activités variées, avec la fête de la musique comme point d'orgue. Cette année, une balade gourmande a été ajoutée aux animations proposées.

L'équipe de la Lussy-Run, en collaboration avec Lussy-loisirs, a proposé avec succès une seconde édition de cette course conviviale et familiale en septembre 2025.

La municipalité apporte son soutien à ces deux comités pour que Lussy-loisirs continue de fonctionner et la Lussy-run puisse se pérenniser dans les années à venir.

## **Course des aînés - 5 juin 2025**

Le 5 juin 2025, les participants se sont retrouvés à 7h45 sur la place de jeux de Lussy pour le départ de l'excursion annuelle des Aînés. Après un trajet en car jusqu'à Villeneuve, où une pause café-croissant a été offerte, le groupe a découvert la laiterie d'Orsières lors d'une visite guidée à 11h00. Un repas convivial autour d'une raclette à volonté a suivi avant la reprise du car en direction de Champex-Lac, où l'après-midi a été consacré à du temps libre. Une pause goûter a clôturé les activités avant le retour à Lussy, prévu vers 19h00. Cette journée, riche en échange et en découvertes, a une nouvelle fois renforcé la cohésion et le bien-être des participants.

*Monsieur le Président,  
Mesdames les conseillères, Messieurs les Conseillers,*

*L'activité de l'année 2025 a été intense, tant au niveau communal que des collaborations intercommunales. Plusieurs dossiers majeurs ont franchi des étapes décisives, tandis que d'autres nécessitent encore du travail pour les années à venir. Ceci a motivé l'équipe actuelle de la municipalité à présenter à nouveau sa candidature pour les élections communales de 2026. Le travail réalisé en 2025, et les années précédentes, c'est fait dans la collégialité et avec une bonne cohésion de l'équipe, ce qui est une motivation supplémentaire pour continuer de travailler ensemble.*

*Les points saillants de cette année sont résumés ci-après :*

*A la suite de l'entrée en vigueur du Plan d'Affectation Communal (PACom) en 2024, la municipalité a lancé la révision du plan d'affectation de la zone d'activité "en Blacon". L'examen préliminaire du Canton s'est avéré très positif et sans aucune remarque, ce qui permettra de finaliser le dossier complet dès le début de l'année 2026.*

*Les réseaux d'eaux de la commune ont en moyenne une cinquantaine d'années et doivent donc être progressivement revus et remis à niveau. Les travaux en 2025 concernent la sécurisation de 13 chambres doubles du réseau, évitant ainsi tout risque de pollution croisée entre eaux usées et eaux claires, le crédit d'étude de Fr. 58'200. -- de la station d'épuration (STEP) Lully-Lussy et enfin les travaux initiés fin 2025 au Chemin de la Riettaz pour le remplacement de la conduite d'eau potable par l'AIEB.*

*Parmi les associations intercommunales, le réseau d'accueil AIRADT a consacré beaucoup de temps et d'énergie à l'intégration des structures de la commune de Saint-Prex, afin que celle-ci, prévue au 1er janvier 2026, se déroule dans les meilleures conditions.*

*Au niveau de l'administration communale, la transition informatique s'est finalisée, mais a représenté un gros défi pour le personnel administratif. Cette migration et le passage au modèle comptable MCH2 ont nécessité une forte implication des collaboratrices de l'administration.*

*On peut également relever que l'introduction de la collecte des biodéchets à l'été 2025 permet désormais une valorisation écologique des restes alimentaires.*

*Les finances pour l'année 2025 présentent un léger déficit, mais substantiellement plus faible que l'année précédente, avec un taux d'imposition inchangé. Pour équilibrer les comptes, il a fallu faire un prélèvement au fonds de réserve nettement plus faible que l'année précédente. Il faut noter aussi que la commune ne présente aucune dette et dispose de liquidités importantes. Cela permet d'envisager sereinement les investissements à venir pour les prochaines années.*

*Nous vous sollicitons donc afin de nous réitérer votre confiance en vous proposant le vote suivant :*

*Le Conseil général de Lussy-sur-Morges,*

- conformément à l'article 88 du Règlement du Conseil général*
- vu le rapport de gestion 2025 présenté par la municipalité*
- entendu le rapport de la commission de gestion-finances*
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour*

*décide d'approuver la gestion communale 2025*

*Au nom de la municipalité*

*Le Syndic :*

*F. Geoffroy*

*La Secrétaire*

*M. Vesin*